

Quand M. Faucher fut fait prêtre, en 1867, il avait été successivement élève au Petit Séminaire de Nicolet et au Grand Séminaire de Québec. Les six premières années de son sacerdoce, il fut ballotté de poste en poste par l'autorité religieuse qui voulait sans doute, par la diversité des milieux où elle le plaçait, se rendre compte de la variété de ses aptitudes; Saint-Roch, Sainte-Croix, Saint-Nicolas, Saint-Pierre (I. O.), Rivière-Ouelle, Saint-Jean, (I. O.), Saint-Onésime, Sainte-Anne-de-la-Pocatière avaient tour-à-tour été le théâtre de son ministère, quand il fut appelé à fonder une paroisse de colonisation, Saint-Honoré-de-Shenley; défricheur et bâtisseur il fut cependant avant tout professeur de vie chrétienne; et il eut vite fait de gagner la confiance de ses nouveaux paroissiens.

Mais en 1881, la paroisse de l'Ancienne-Lorette étant devenue vacante, l'autorité religieuse l'offrit à M. Faucher qui l'accepta sur l'insistance de son supérieur; il avait trente-huit années d'âge et quatorze de prêtrise.

La paroisse du nouveau curé n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui qu'il l'a transformée à son image, et qu'il y a fait régner pendant plus de trente ans l'ordre, la discipline et la régularité, et qu'il y a adapté aux besoins de son peuple et pendant si longtemps une prédication essentiellement évangélique, nourrie de la plus substantielle doctrine.

Quelle vie que la sienne aux yeux du bon Dieu! Quel ensemble de vertus sacerdotales! Quelle édification! Jamais il ne se départit de la régularité sévère qu'il s'était énergiquement imposée; toujours ce fut chez lui le règne de l'ordre, et de la lumière dans l'ordre, et de la paix dans la lumière; toujours ce fut le rayonnement d'une piété aussi vive qu'éclairée, d'une humilité qui s'ignorait, d'une autorité qui entraînait ⁽¹⁾

Il repose maintenant sous le sanctuaire de la superbe église qu'il avait bâtie pour loger plus convenablement le Roi des cieux; il dort sous le monument auquel son nom restera attaché; il attend là la récompense de ceux qui ont aimé la beauté de la maison de Dieu, et le lieu où sa gloire habite, *ne perdas cum impiis, Deus, animam meam*, car il eut à la veille de mourir la même appréhension que le psalmiste; il vit arriver l'heure de mourir avec un saint tremblement.

Prions pour que son âme repose en paix et qu'elle jouisse au plus tôt de la lumière éternelle.

(1) C'est pour reconnaître les qualités et les mérites de cette vie sacerdotale que Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, du consentement de son Chapitre, décernait, le 15 juin 1915, à M. l'abbé Faucher le titre de chanoine honoraire.